PINCE POUR APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS

INSTRUCTIONS D'ORIGINE

INTRODUCTION

Ce manuel comprend les instructions de montage, d'entretien (périodique et extraordinaire) et les actions correctives aux éventuels dysfonctionnements.

Les instructions reportées dans ce manuel ne remplacent pas mais intègrent les obligations relatives au respect de la législation en vigueur sur les normes de sécurité et contre les accidents, qui sont du ressort de l'entreprise utilisatrice. L'entreprise utilisatrice est également tenue de faire observer toutes les instructions figurant dans ce manuel, y compris la formation du personnel à l'utilisation de l'équipement et à son entretien.

SPÉCIFICATIONS ET UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT

Équipement à accrocher au chariot élévateur pour la manutention de cartons d'emballage. Composé d'un châssis de guidage des mâchoires, y compris les accrochages au profil ISO 2328 pour la fixation au chariot, avec ou sans translation latérale incorporée; installation hydraulique adaptée aux exigences de la manutention spécifique, translation de la charge par vannes, synchronisme des mâchoires, réglage de la pression de serrage de la charge, manomètre indicateur de la pression de serrage; mâchoires avec support du panneau oscillant, panneau avec patin de préhension en caoutchouc vulcanisé, à la forme et aux dimensions adaptées à la charge à manutentionner; entraînement des mâchoires par actionneurs linéaires opposés; grille d'appui de la charge.

SYMBOLES UTILISÉS



Situation à risque pour la sécurité de l'opérateur.



| | Annotations à lire |
|---|--------------------|
| ! | attentivement. |

SOMMAIRE

PARTIE 1: FIXATION AU CHARIOT ET RÉGLAGES

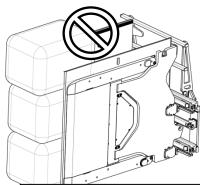
| 1. | CONSEILS D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT | P. 2 | 7. RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS | P. 7 |
|--------|---|------|---|------|
| 1.1. | MANUTENTIONS INTERDITES | P. 2 | 7.1. PRESSION DE SERRAGE | P. 7 |
| 1.2. | MANUTENTIONS CORRECTES | P. 2 | 7.2. VITESSE ET SYNCHRONISME | P. 7 |
| 2. | VÉRIFICATIONS DU CHARIOT | P. 3 | 7.3. RÉGLAGE DES MÂCHOIRES | P. 8 |
| 3. | CONFIGURATION DE L'ÉQUIPEMENT | P. 3 | 7.3.1. RÉGLAGE DE LA CONVERGENCE DES SUPPORTS DES PANNEAUX | P. 8 |
| 3.1. | POUR L'EXPÉDITION | P. 3 | 7.3.2. RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DES PANNEAUX | P. 8 |
| 4. | DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT | P. 4 | 8. VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES | P. 8 |
| 4.1. | AVEC OU SANS TRANSLATION INCORPORÉE | P. 4 | | |
| 5. | FIXATION AU CHARIOT | P. 4 | | |
| 5.1. | PRÉPARATION | P. 4 | | |
| 5.2. | FIXATION DES CROCHETS INFÉRIEURS | P. 4 | | |
| 5.3. | ACCROCHAGE DE LA PINCE | P. 5 | | |
| 5.4. | RÉGLAGE DES CROCHETS | P. 5 | | |
| 5.5. | RACCORDEMENT DES TUYAUTERIES | P. 5 | | |
| 6. | RACCORDEMENT ET SCHÉMA DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE | P. 6 | | |
| 6.1. | VÉRIFICATION DES MOUVEMENTS | P. 6 | | |
| 6.2.1. | SANS TRANSLATION | P. 6 | | |
| 6.2.2. | AVEC TRANSLATION INCORPORÉE | P. 6 | | _ |

PARTIE 2: ENTRETIEN

| 9. | ENTRETIEN ORDINAIRE | P. 9 |
|--------|--|-------|
| 10. | ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE | P. 10 |
| 10.1. | DÉMONTAGE DU PANNEAU | P. 10 |
| 10.2. | DÉMONTAGE DU SUPPORT DU PANNEAU | P. 10 |
| 10.3. | DÉMONTAGE DE LA MÂCHOIRE | P. 11 |
| 10.4. | DÉMONTAGE DES PATINS | P. 11 |
| 10.5. | REMPLACEMENT DES PATINS | P. 12 |
| 10.6. | FIXATION DE LA TIGE DU VÉRIN | P. 12 |
| 10.7. | FIXATION DU CORPS DU VÉRIN | P. 12 |
| 10.8. | DÉMONTAGE DES VÉRINS | P. 12 |
| 10.8.1 | REMPLACEMENT DES JOINTS | P. 12 |
| 10.8.2 | MONTAGE DES JOINTS | P. 12 |
| 10.9. | DÉMONTAGE DE LA VANNE | P. 13 |
| 10.10. | DÉMONTAGE DE LA GRILLE D'APPUI DE LA CHARGE | P. 13 |
| 11. | LISTE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES CAUSES ET DES ACTIONS CORRECTIVES | P. 14 |
| 12. | ÉMISSION SONORE | P. 15 |
| 13. | RECYCLAGE | P. 15 |
| 14. | GARANTIE | P. 15 |
| 15. | FAC-SIMILÉ DU CERTIFICAT CE DE CONFORMITÉ | P. 15 |

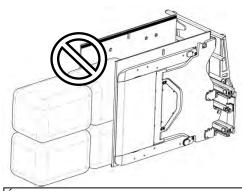
1. CONSEILS D'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT 1.1. MANUTENTIONS INTERDITES

Transporter une charge instable ou décentrée ; trop encombrante et réduisant la visibilité ; d'un poids supérieur à la portée indiquée ; déplacer une charge déjà déposée en utilisant la charge à déposer ; utiliser l'équipement en présence de déformations de la structure ou de dysfonctionnements.



Exécuter des déplacements ou des manœuvres avec la charge soulevée à une hauteur importante.

Progresser à une vitesse élevée en présence d'une chaussée accidentée ou de rampes de montée.



Éviter la préhension des cartons à l'extrémité des mâchoires. Si cette manœuvre s'avérait nécessaire, ne pas serrer à pleine puissance.

Manutentionner des charges à une hauteur pouvant gêner la visibilité lors des manœuvres.

Lors de la prise de la charge, prêter une

1.2. MANUTENTIONS CORRECTES

attention particulière afin d'éviter toute détérioration et tout déplacement dangereux des cartons adjacents.

La charge doit être stable ou maintenue à l'aide d'élingues.

Lors de la manutention à l'aide du chariot, maintenir le montant pivoté, la charge légèrement soulevée et centrée, en adaptant la vitesse en fonction de l'état de la chaussée, des obstacles et de la présence de personnes sur le parcours.

Stationner le chariot avec le moteur allumé et/ou la charge soulevée sur une chaussée accidentée ou sur des rampes de montée.

Transporter des personnes ou

dans le rayon d'action du

chariot.

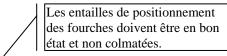
manœuvrer avec des personnes

2. VÉRIFICATIONS DU CHARIOT

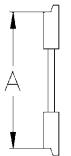
Le diamètre intérieur conseillé pour un éventuel système d'alimentation supplémentaire est, au minimum, de 9,5 mm.

Distributeur à 4 leviers de commande des mouvements.

La pompe hydraulique du chariot dédiée au distributeur doit présenter une pression maximale de 23 MPa et un débit de 20 à 25 1/mn.



La plaque de support des fourches doit être plate et dépourvue de saillies sur la partie avant.



Dimension « A » ISO 2228 (mm) :

Classe I = $\min 304 - \max 305$

Classe II = min 380 - max 381 Classe III = min 474.5 - max 476

Classe IV = $\min 595.5 - \max 597$



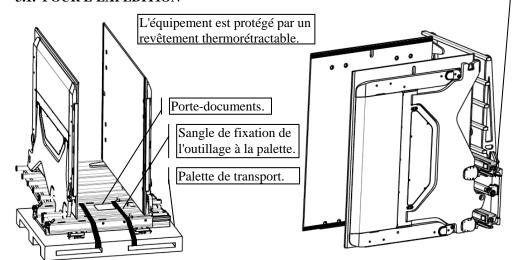
IL EST INTERDIT D'UTILISER L'ÉQUIPEMENT À DES FINS OU DES MANUTENTIONS DIFFÉRENTES DE CELLES INDIQUÉES.

İ

LE DÉBIT RÉEL DE LA COMBINAISON ENTRE LE CHARIOT ET L'ÉQUIPEMENT EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR DU CHARIOT ET POURRAIT NE PAS CORRESPONDRE AUX INDICATIONS DE LA PLAQUE D'IDENTIFICATION. CONSULTER LE CONSTRUCTEUR DU CHARIOT POUR LE DÉBIT DÉFINITIF.

3. CONFIGURATION DE L'ÉQUIPEMENT

3.1. POUR L'EXPÉDITION

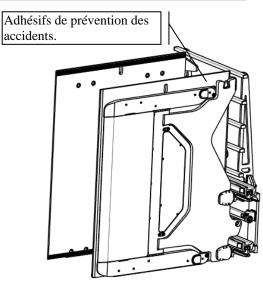


Plaque d'identification.

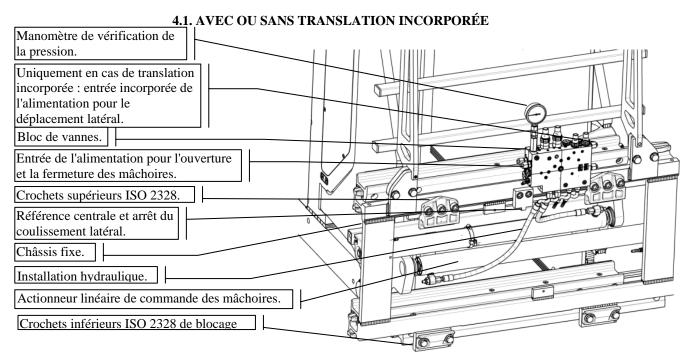
| | ANNO FABBRIC BAUJAHR MNFG. YEAR - ANNE FABRIC. | |
|---|---|-----|
| ı | TIPO - TYP TYPE - TYPE | |
| | MATRICOLA - FABRIK NR. S. NUMBER - NR. FABRIC. | |
| ı | PORTATA STRUTT TRAGKRAFT STR. CAPACITY - CAPACITE STRUCT. | KG |
| | CON BARIC. A - MIT L. SP. WITH C.O.G. AT - AVEC C.D.G. A | MM |
| ı | SPESSORE - VORBAUMASS THICKNESS - EPAISSEUR | MM |
| | MASSA - EIGENGEWICHT WEIGHT - MASSE | KG |
| | BARICENTRO - SCHWERPUNKT C.O.G. AT - C.D.G. A | MM |
| | PRESSIONE MAX ESERCIZIO - MAX BETRIEBSDRUCK - MAX WORKING PRESSURE - PRESSION MAX SERVICE | BAR |
| ı | RISPETTARE LA PORTATA COMPLESSIVA | |

CARRELLO E DELLA ATTREZZATURA TRAGFÄHIGKEIT VON STAPLER UND ANBAUGERÄT
BEACHTEN - RESPECT CAPACITY OF TRUCK AND
ATTACHMENT ASSEMBLY - RESPECTER LA
CAPACITÈ DE L'ENSEMBLE CHARIOT / ACCESSOIRE



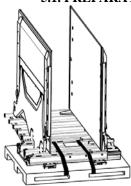


DESCRIPTION DE L'ÉQUIPEMENT

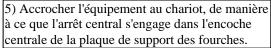


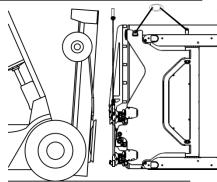
5. FIXATION AU CHARIOT

5.1. PRÉPARATION



- 1) Éliminer la protection en nylon et les sangles de fixation à la palette.
- 2) Fixer deux chevilles à œillet aux extrémités du châssis.
- 3) Détacher les crochets inférieurs. Clé ISO 3318.
- 4) Utiliser des câbles à crochets UNI ISO 4479 et des élingues pour soulever l'équipement.

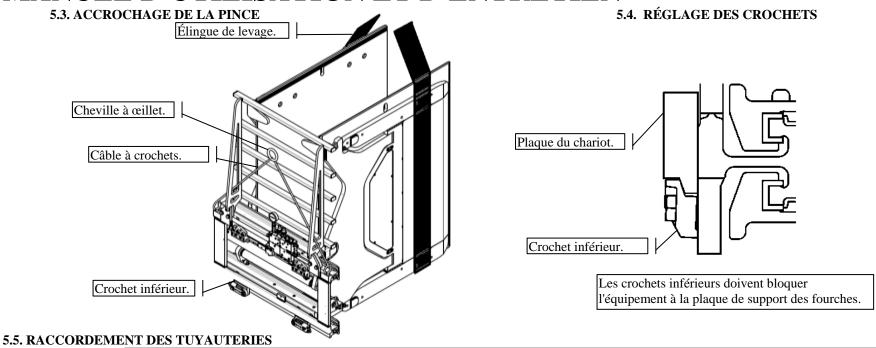




5.2. FIXATION DES CROCHETS INFÉRIEURS

Pour la fixation des crochets inférieurs, utiliser une clé ISO 3318.

| Dimension de la clé et | | | | |
|------------------------|------------------|---------|--|--|
| Se | serrage des vis. | | | |
| Classe | Clé | Serrage | | |
| FEM. | mm | N/m | | |
| 2 | 22 | 120 | | |



DONC LA PERTE DE LA CHARGE, Y APPLIQUER UNE PROTECTION OU UN DISPOSITIF SPÉCIFIQUE. L'APPLICATION DE CE
DISPOSITIF EST DE LA RESPONSABILITÉ DU CONSTRUCTEUR DU CHARIOT OU DE L'INSTALLATEUR.

Avant de raccorder les tuyaux hydrauliques, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.

5.5.1. SANS TRANSLATION

5.5.2. TRANSLATION INCORPORÉE

Ouverture des mâchoires.

Ouverture des mâchoires.

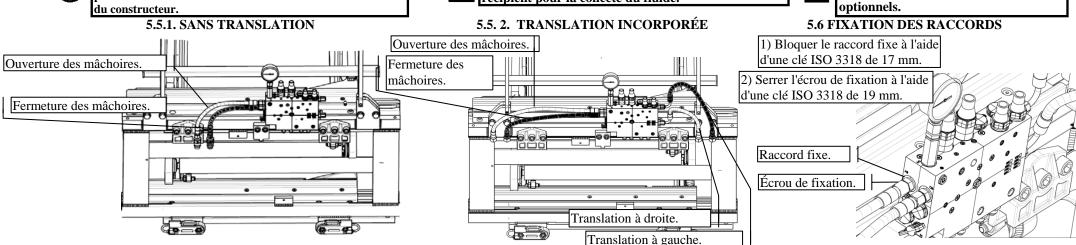
Dispositif SPÉCIFIQUE. L'APPLICATION DE CE

Les tubes de raccordement entre la vanne et l'installation du chariot sont optionnels.

5.6 FIXATION DES RACCORDS

1) Bloquer le raccord fixe à l'aide d'une clé ISO 3318 de 17 mm.

AFIN D'ÉVITER TOUT ACTIONNEMENT ACCIDENTEL DU LEVIER DE COMMANDE D'OUVERTURE DES MÂCHOIRES ET

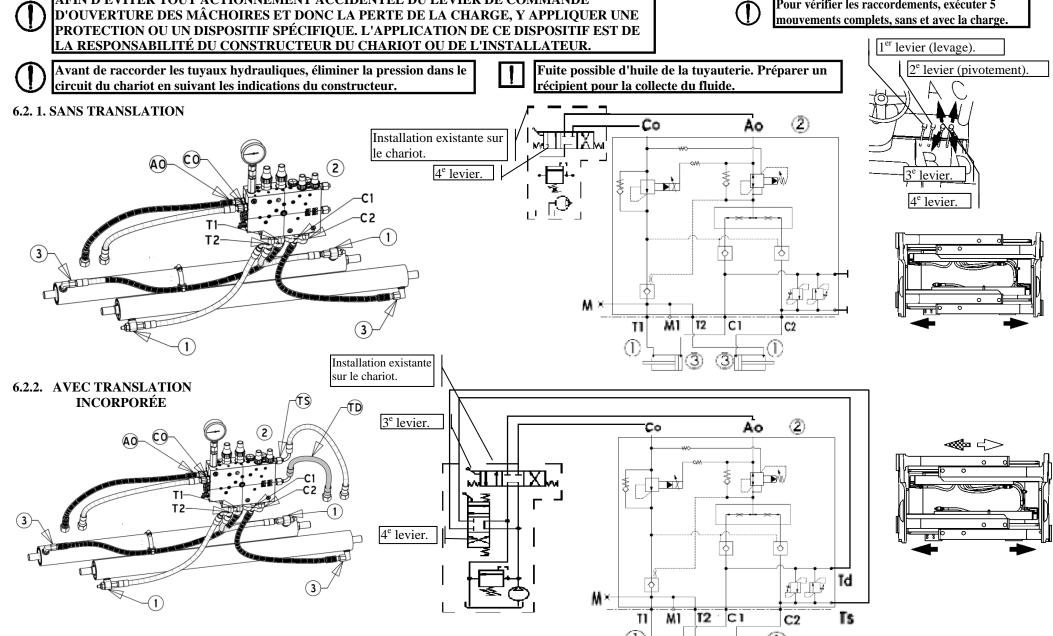


6. RACCORDEMENT ET SCHÉMA DE L'INSTALLATION HYDRAULIQUE

6.1. VÉRIFICATION DES MOUVEMENTS

AFIN D'ÉVITER TOUT ACTIONNEMENT ACCIDENTEL DU LEVIER DE COMMANDE

Pour vérifier les raccordements, exécuter 5

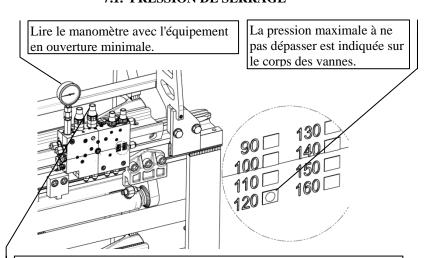


7. RÉGLAGES ET VÉRIFICATIONS

Les vannes sont réglées et contrôlées en phase de réception finale avec des centrales internes. Effectuer les vérifications et les réglages indiqués si l'on relève un défaut, une perte de la charge ou une désynchronisation des mâchoires.

Avant de raccorder les tuyaux hydrauliques, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

7.1. PRESSION DE SERRAGE



Retirer la protection, clé ISO 3318 de 24 mm; desserrer le contreécrou, clé ISO 3318 de 17 mm; régler à l'aide d'une clé ISO 3926 de 5 mm, visser pour augmenter la pression; serrer le contre-écrou.

La protection de la vanne de régulation de pression est considérée comme une sécurité contre les altérations. Le constructeur ne répond pas des dommages et des ruptures s'il n'a pas été contacté avant les réglages éventuels.

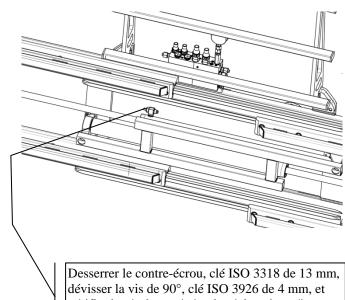
1

Avant de procéder au réglage de la pression de serrage, contacter le service après-vente.

Le manomètre permet uniquement de vérifier ou de régler la pression du circuit hydraulique de la préhension de la charge.

7.2. VITESSE ET SYNCHRONISME

Pour restaurer le synchronisme, agir sur le régulateur du vérin de la mâchoire lente, afin d'éviter une réduction de la vitesse totale de fermeture. Une différence de vitesse de 10% de la course entre les mâchoires est admise.



Desserrer le contre-écrou, clé ISO 3318 de 13 mm, dévisser la vis de 90°, clé ISO 3926 de 4 mm, et vérifier le résultat ; répéter le réglage jusqu'à l'obtention du résultat escompté. En fin de réglage, bloquer le contre-écrou.

7.3 RÉGLAGE DES MÂCHOIRES

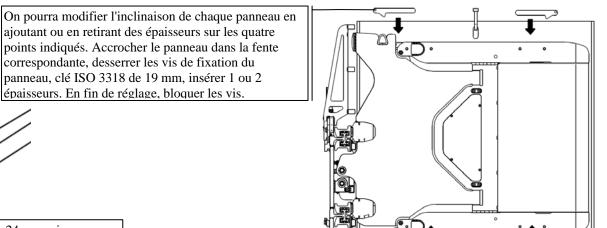
Les mâchoires ont été réglées et contrôlées en phase de réception. Effectuer les vérifications et les réglages indiqués si l'on relève un défaut ou une difficulté lors du serrage ou du déplacement de la charge, ou bien une perte de la charge

7.3.1 RÉGLAGE DE LA CONVERGENCE DES SUPPORTS DES PANNEAUX

7.3.2 RÉGLAGE DE L'INCLINAISON DES PANNEAUX

ajoutant ou en retirant des épaisseurs sur les quatre points indiqués. Accrocher le panneau dans la fente correspondante, desserrer les vis de fixation du panneau, clé ISO 3318 de 19 mm, insérer 1 ou 2 épaisseurs. En fin de réglage, bloquer les vis.

Desserrer l'écrou, clé ISO 3318 de 24 mm, visser ou dévisser la vis de 90°, clé ISO 3926 de 8 mm, et en vérifier le résultat ; répéter le réglage jusqu'à l'obtention du résultat escompté. En fin de réglage, bloquer l'écrou.



8. VÉRIFICATIONS JOURNALIÈRES

①

En début de poste de travail, contrôler les points indiqués ci-contre et signaler l'éventuel problème au personnel chargé de l'entretien.

Vérifier le serrage des écrous de fixation de la tige et du fond des vérins de déplacement des fourches.

La dent centrale de l'équipement doit s'engager dans le cran central de la plaque de support des fourches du chariot.

Vérifier l'absence de fuites d'huile sur les vérins de déplacement des mâchoires.

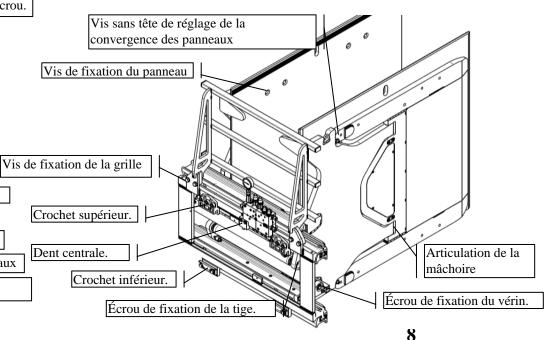
Vérifier le positionnement et la fixation des crochets inférieurs.

Vérifier la propreté et la lubrification des guides ou des pistes de coulissement des patins.

Vérifier les articulations des mâchoires et le serrage des vis de fixation des panneaux

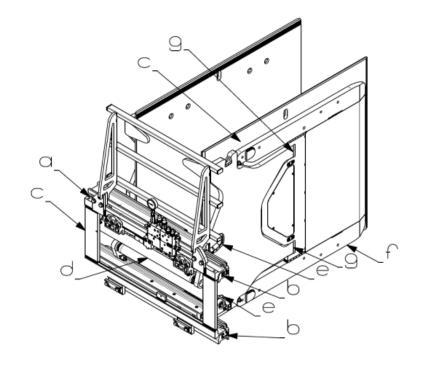
Vérifier le réglage des vis sans tête de réglage de la convergence des panneaux

Vérifier le serrage des vis de fixation de la grille



9. ENTRETIEN ORDINAIRE

| PLAN D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE | | |
|--|----------------------|--|
| OPÉRATIONS | Heures de travail | |
| Pince pour appareils électroménagers | | |
| Nettoyage et graissage des guides « a » de coulissement des mâchoires. | | |
| Contrôle du serrage des vis et de l'absence de fuites d'huile des raccordements hydrauliques. | 200 | |
| Vérification de la lisibilité des plaques et des adhésifs de prévention des accidents en « c ». | 200 | |
| Outre les opérations, exécuter, toutes les 200 heures de travail : | l . | |
| Vérification et remplacement éventuel des patins de coulissement « b ». | | |
| Vérification de la pression de serrage et du synchronisme des mâchoires. | | |
| Contrôle de l'état des tubes flexibles et des raccords. | | |
| Vérification des actionneurs hydrauliques « d » ; absence de fuites du bouchon et état de la surface chromée de la tige. | 1000 | |
| Vérification de l'état d'usure de la surface de préhension des panneaux |] | |
| Vérification de l'articulation du support du panneau « g » | | |
| Outre les opérations, exécuter, toutes les 200 et 1000 heures de travail : | - | |
| Vérification de l'usure de la zone « f » des parties de frottement au sol. | | |
| Vérification de l'état de la base de fixation des mâchoires « e ». | 2000 | |
| Recherche de déformations ou de ruptures dans la structure ou dans les soudures. | | |





Avant de brancher ou de débrancher les tubes, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

POUR L'UTILISATION DE L'ÉQUIPEMENT DANS UN ENVIRONNEMENT POUSSIÉREUX, HUMIDE OU CORROSIF, IL EST CONSEILLÉ D'INTERVENIR EN RÉDUISANT DE MOITIÉ LE NOMBRE D'HEURES DE MARCHE.

LUBRIFIANT CONSEILLÉ :
Pour l'intérieur : ISO X M2 (SHELL ALVANIA GRASE R2). Pour l'extérieur : ISO CB 32 (ESSO NUTO32).



10. ENTRETIEN EXTRAORDINAIRE

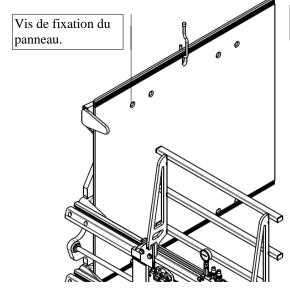
10.1. DÉMONTAGE DU PANNEAU



Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer le panneau.

1) Porter les mâchoires en ouverture maximale.

2) Détacher le panneau du support à l'aide d'une clé Allen ISO 1174 de 19 mm, dévisser les 8 vis après avoir accroché le panneau dans la fente correspondante.



Utiliser la fente en haut du panneau pour insérer le crochet.

10.2 DÉMONTAGE DU SUPPORT DU PANNEAU



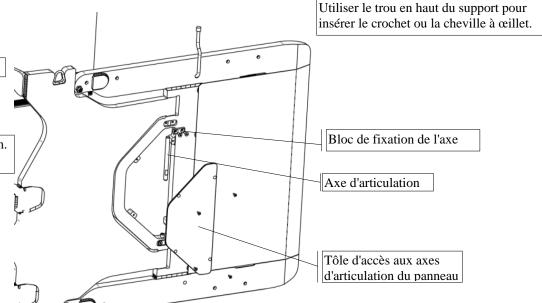
Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer le support du panneau. Pour déposer le support, il faudra avoir déjà démonté le panneau.

1) Accrocher le support en insérer un crochet ou une cheville à œillet dans le perçage correspondant.

2) Retirer la tôle d'accès aux axes d'articulation du panneau, en dévissant les vis à l'aide de la clé ISO 3926 de 3 mm.

3) Retirer les blocs de fixation des axes en dévissant les vis à l'aide d'une ISO 3926 de 5 mm. Retirer les axes d'articulation du panneau.

4) Le support du panneau peut désormais être retiré.



10.3. DÉMONTAGE DE LA MÂCHOIRE



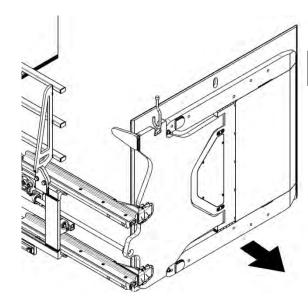
Équipement fixé au chariot ou positionné de manière à pouvoir déposer les dispositifs hydrauliques des mâchoires.

1) Porter les mâchoires en ouverture maximale.

2) Détacher la mâchoire du vérin à l'aide d'une clé ISO 3318 de 22 mm pour bloquer la tige et une clé Allen ISO 1174 de 30 mm pour dévisser l'écrou.

3) Porter les vérins en fermeture minimale et soutenir le vérin supérieur.

4) Retirer la mâchoire par le côté et la déposer au sol.



Utiliser la fente en haut de la mâchoire pour insérer le crochet.

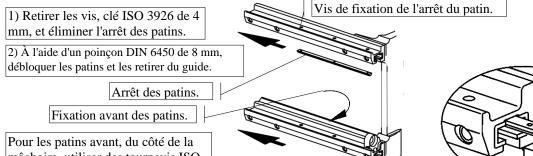


L'équilibre de la mâchoire devient instable lorsqu'elle n'est plus guidée par le châssis.

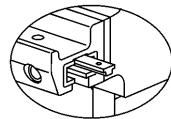


POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LES PROCÉDURES DÉCRITES EN SENS INVERSE.

10.4. DÉMONTAGE DES PATINS



Pour les patins avant, du côté de la mâchoire, utiliser des tournevis ISO 2380 car ils ne présentent de trous de déblocage.

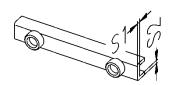


Au montage des nouveaux patins, positionner correctement l'arrêt.



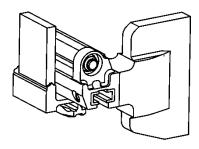
POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LES PROCÉDURES DÉCRITES EN SENS INVERSE.

10.5. REMPLACEMENT DES PATINS



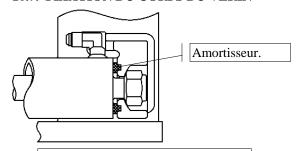
Remplacer les patins en cas de ruptures, de déformations permanentes ou si leur épaisseur est inférieure à S1 4 mm; S2 5 mm.

10.6. FIXATION DE LA TIGE DU VÉRIN



Visser l'écrou jusqu'au blocage de la rondelle ressort Belleville et desserrer de 90°.

10.7. FIXATION DU CORPS DU VÉRIN

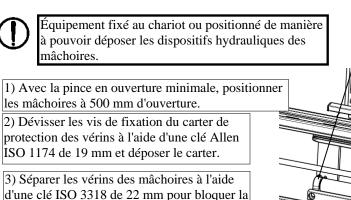


Vérifier que l'amortisseur s'insère parfaitement sur son siège, serrer jusqu'au blocage du vérin.

10.8. DÉMONTAGE DES VÉRINS

📗 Avant de brancher ou de débrancher les tubes, éliminer la pression dans le circuit du chariot en suivant les indications du constructeur.

Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.

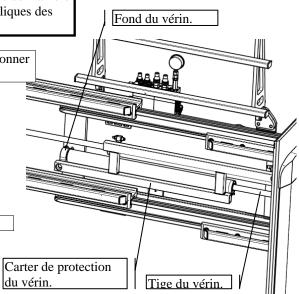


- 4) Porter les vérins sur la fermeture minimale.
- 5) Débrancher les tubes flexibles des vérins à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.

tige et d'une clé Allen ISO 1174 de 30 mm

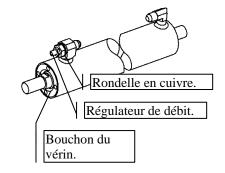
6) À l'aide d'une clé Allen ISO 1174 de 30 mm, dévisser l'écrou du côté du fond et retirer le vérin.

pour dévisser l'écrou.

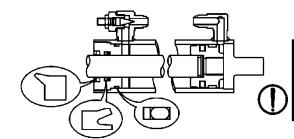


10.8.1. REMPLACEMENT DES JOINTS

- 1) Pour remplacer le joint torique interne au régulateur, utiliser une clé ISO 3318 de 13 mm et une clé ISO3926 de 4 mm.
- 2) Pour remplacer la rondelle d'étanchéité en cuivre, utiliser une clé ISO 3318 de 19
- 3) Pour démonter le bouchon du vérin, utiliser une clé à ergots pour les diamètres de 12 à 60 mm, broche de diamètre 4 mm.



10.8.2. MONTAGE DES JOINTS



Lors du remplacement des joints, respecter le sens de montage et opérer dans une ambiance protégée de la poussière.

10.9. DÉMONTAGE DE LA VANNE

Fuite possible d'huile de la tuyauterie. Préparer un récipient pour la collecte du fluide.

Pour retirer la vanne, séparer l'équipement du chariot.

1) Démonter les crochets inférieurs, clé ISO 3318.

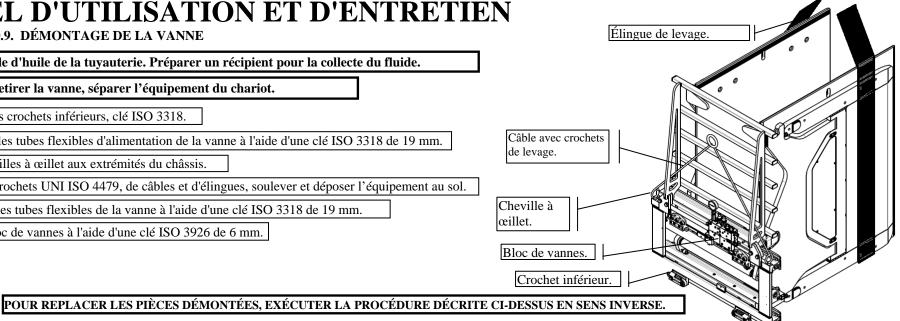
2) Débrancher les tubes flexibles d'alimentation de la vanne à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.

3) Fixer 2 chevilles à œillet aux extrémités du châssis.

4) À l'aide de crochets UNI ISO 4479, de câbles et d'élingues, soulever et déposer l'équipement au sol.

5) Débrancher les tubes flexibles de la vanne à l'aide d'une clé ISO 3318 de 19 mm.

6) Retirer le bloc de vannes à l'aide d'une clé ISO 3926 de 6 mm.

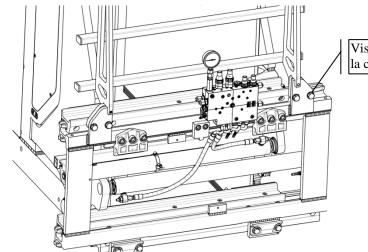


10.10. DÉMONTAGE DE LA GRILLE D'APPUI DE LA CHARGE

1) Accrocher la grille à l'aide d'élingues ou de câbles de levage

2) Dévisser les vis de fixation de la grille d'appui de la charge, clé ISO 3318 de 22 mm.

3) La grille peut désormais être retirée, puis déposée au sol.



Vis de fixation de la grille d'appui de la charge

POUR REPLACER LES PIÈCES DÉMONTÉES, EXÉCUTER LA PROCÉDURE DÉCRITE CI-DESSUS EN SENS INVERSE.

11. LISTE DES DYSFONCTIONNEMENTS, DES CAUSES ET DES ACTIONS CORRECTIVES

| Force de serrage insuffisante avec glissement ou perte de la charge. | Pression et/ou débit d'huile insuffisant. | Contrôle et/ou réglage de la pompe hydraulique et du niveau d'huile du réservoir du chariot. Contrôle et réglage de la vanne de l'équipement. |
|--|---|--|
| | Résidu d'air dans le circuit hydraulique. | Contrôle du niveau d'huile dans le réservoir du chariot. Éliminer le résidu d'air dans le circuit. |
| | Pompe hydraulique usée. | Remplacer la pompe hydraulique du chariot. |
| | Obstruction ou fuite sur le circuit hydraulique. | Vérifier les tuyauteries et les raccordements de l'installation hydraulique de l'ensemble chariot - équipement ; éliminer les obstructions ou les fuites en remplaçant les tubes détériorés. |
| | Fuites des vérins ou de la vanne. | Remplacement des joints des vérins ou remplacement de la vanne. |
| | Surfaces usées du panneau en contact avec la charge. | Restaurer l'état initial de la surface ou remplacer le panneau |
| | Mauvais alignement ou mauvaise inclinaison des mâchoires. | Modifier l'alignement ou l'inclinaison des mâchoires, comme indiqué au point RÉGLAGE DES MÂCHOIRES. |
| Détérioration de la charge après sa préhension. | Soupape de limitation de pression avec un réglage excessif. | Contrôle et réglage de la soupape. |
| | Dysfonctionnement de la soupape de limitation de pression. | Remplacement de la soupape. |
| | Surface usée de la mâchoire en contact avec la charge. | Restaurer l'état initial de la surface ou remplacer la mâchoire. |
| | Mauvais alignement ou mauvaise inclinaison des mâchoires. | Modifier l'alignement ou l'inclinaison des mâchoires, comme indiqué au point RÉGLAGE DES MÂCHOIRES. |
| Fermeture ou ouverture lente ou irrégulière des mâchoires. | Pression et/ou débit d'huile insuffisant. | Contrôle et/ou réglage de la pompe hydraulique et du niveau d'huile du réservoir du chariot. Contrôle et réglage de la vanne de l'équipement. |
| | Résidu d'air dans le circuit hydraulique. | Contrôle du niveau d'huile dans le réservoir du chariot. Éliminer le résidu d'air dans le circuit. |
| | Pompe hydraulique usée. | Remplacer la pompe hydraulique du chariot. |
| | Obstructions ou ruptures dans le circuit hydraulique. | Éliminer l'obstruction ou remplacer le tube flexible détérioré. |
| | Fuites des vérins ou de la vanne. | Remplacement des joints des vérins ou remplacement de la vanne. |
| | Frottement excessif des guides de coulissement. | Nettoyer et graisser. Vérifier l'état des guides et éliminer les éventuelles déformations. Vérifier et/ou remplacer les patins. |
| | Limiteur de débit du vérin trop fermé. | Régler comme indiqué au point VITESSE ET SYNCHRONISME |
| | Circuit de régénération non réglé. | Régler comme indiqué au point VITESSE ET SYNCHRONISME |
| Translation latérale lente, | Pression et/ou débit d'huile insuffisant. | Contrôle et/ou réglage de la pompe hydraulique et du niveau d'huile du réservoir du |
| irrégulière ou bloquée. | Dásidu d'air dans la aircuit hudraulique | chariot. Contrôle et réglage de la vanne de l'équipement. Contrôle du niveau d'huile dans le réservoir du chariot. Éliminer le résidu d'air dans le |
| | Résidu d'air dans le circuit hydraulique. | circuit. |
| | Pompe hydraulique usée. | Remplacer la pompe hydraulique du chariot. |
| | Obstructions ou ruptures dans le circuit hydraulique. | Éliminer l'obstruction ou remplacer le tube flexible détérioré. |
| | Fuites des vérins ou de la vanne. | Remplacement des joints des vérins ou remplacement de la vanne. |
| | Frottement excessif des guides de coulissement. | Vérifier les patins, l'état des guides, éliminer les déformations, nettoyer et graisser. |
| | Limiteur de débit du vérin trop fermé. | Régler comme indiqué au point VITESSE ET SYNCHRONISME |

EN CAS DE DYSFONCTIONNEMENTS DIFFÉRENTS DE CEUX DÉCRITS CI-DESSUS, CONTACTER NOTRE SERVICE D'ASSISTANCE TECHNIQUE

12. ÉMISSION SONORE



LES SPÉCIFICATIONS SUIVANTES S'APPLIQUENT À L'ENSEMBLE CHARIOT - ÉQUIPEMENT.

- Niveau de pression acoustique pondéré A de l'émission sur le poste de travail, s'il dépasse 70 dB(A); si ce niveau ne dépasse pas 70 dB(A), l'indiquer.
- Valeur maximale de pression acoustique instantanée pondérée C sur les postes de travail, si elle dépasse 63 Pa (130 dB par rapport à 20 μPa).
- Niveau de puissance acoustique pondéré A émis par la machine, si le niveau de pression acoustique de l'émission pondéré A dépasse 80 dB(A) sur les postes de travail.

14. GARANTIE

Le constructeur garantit tous ses produits sur une période de 12 mois ou 2000 heures de marche (la première situation qui se vérifiera) à compter de la date d'expédition.

En cas d'utilisation dépassant 8 heures par jour, la période de garantie est réduite de manière proportionnelle.

La garantie est limitée au remplacement, franco usine du constructeur, des pièces que celui-ci reconnaîtra défectueuses pour vice de matière ou de fabrication ; ne comprend pas les frais de main-d'œuvre ou de transfert pour leur remplacement.

Il est en outre entendu que la reconnaissance de la garantie tombe si le défaut découle d'une utilisation inappropriée du produit, si la mise en place n'a pas été effectuée selon les prescriptions du constructeur ou si des pièces non d'origine ont été utilisées pour des modifications ou des remplacements.

L'équipement n'est pas garanti pour des utilisations dépassant les prestations indiquées sur la plaquette et dans la documentation.

Tous les équipements sont couverts par une assurance sur les dommages causés aux tiers par des pièces défectueuses ou présentant un dysfonctionnement ; en sont exclus les dommages causés par une utilisation incorrecte ou inappropriée.

13. RECYCLAGE

Les pièces remplacées doivent être évacuées, comme dans le cas de la mise à la ferraille, de manière différenciée selon la nature du matériau, en observant les prescriptions de la loi en matière d'évacuation des déchets solides industriels. NB: Les pièces non indiquées dans le tableau ci-contre sont en acier.

| Palette de transport | Bois |
|--------------------------------------|--|
| Sangles de fixation et revêtement de | Polyester et matériau thermorétractable |
| protection à l'expédition | |
| Bouchons des vérins | Fonte |
| Patins de guidage | Nylon |
| Tuyauteries / raccords | Polyester / acier |
| Joints | Polyuréthane et NBR |
| Peinture | Polyester époxydique |
| Huile du motoréducteur et graisse | À évacuer dans le respect des directives |
| | locales |

15. FAC-SIMILÉ DU CERTIFICAT CE DE CONFORMITÉ

| | Dichiarazione CE di Conformità |
|------------------------------|--|
| | |
| | |
| No.i | NOME COSTRUTTORE |
| | INDIRIZZO COSTRUTTORE |
| | XXXXXXXXXXXXX |
| Dichiariamo sotto la nostr | a suclusiva responsabilità che il prodotto: |
| Tipo | AAAAAAAAAAAAAAAA |
| Marca | XXXXXXXXXXXX |
| Modello | THE PROPERTY OF THE PROPERTY O |
| Metracola | 333333333 |
| anno di fabbricazione | vvvv |
| a conforme alle dipposizion | ni della Direttiva Macchine 2006/42/CE |
| e alle disposizioni Wella | |
| Persona autorizzata e cost | ituire il Tascicolo tecnico |
| forme | Pietro |
| Cognoss | Foroni |
| Positione | Directore Ufficio Tecnico |
| Indiritso | 27027 Casoni di Podenzano - Piacenza (Traly) |
| Persona astrorizzata a redic | gere la dichiarazione |
| Homi | Claudio |
| Cognowii | Carnieletto |
| Positions | Directors Assignmentions quality a Four Venilla |
| Piacenza, 10 dicembre 10 | 09 |